

TROISIEME PARTIE : UNITES PAYSAGERES

L'approche par les ambiances paysagères suffit à traduire une certaine diversité limousine mais elle est trop réductrice. La réalité du terrain impose de considérer des unités de taille plus réduite. Elles ont été tracées en tenant compte des critères dominants qui varient de l'une à l'autre. Le croisement des données conduit à retenir 32 unités de paysage. Les limites sont tantôt nettes, tantôt en nuances subtiles.

Dans le présent document, la présentation de chaque unité contient :

- une planche cartographique avec sa localisation dans l'espace limousin, sa représentation en relief et l'occupation du sol ;
- un texte explicatif avec des illustrations photographiques ;
- un encadré présentant la synthèse des enjeux pour cette unité de paysage.

Les enjeux de paysage retenus au sein de chaque unité découlent de la situation observée sur le terrain. Les enjeux majeurs sont mis en évidence. Pour les types de mesures à prendre, une première indication figure dans cette partie, des indications plus techniques sont fournies à la fin de la quatrième partie sous la forme de tableaux intitulés "conseils d'intervention sur le paysage".

Ces analyses conduites à l'échelle régionale sont destinées à attirer l'attention sur les points les plus importants pour l'avenir du paysage limousin. Il reviendra ensuite aux différents services concernés de les décliner localement (à l'échelle d'un pays, d'une commune, ...) ou thématiquement (l'entretien d'une haie, les entrées de villes, ...).

NB : le mot "pays" est entendu ici au sens ancien du terme et non pas au sens administratif actuel (Loi Pasqua et loi Voynet)

Les paysages de la montagne

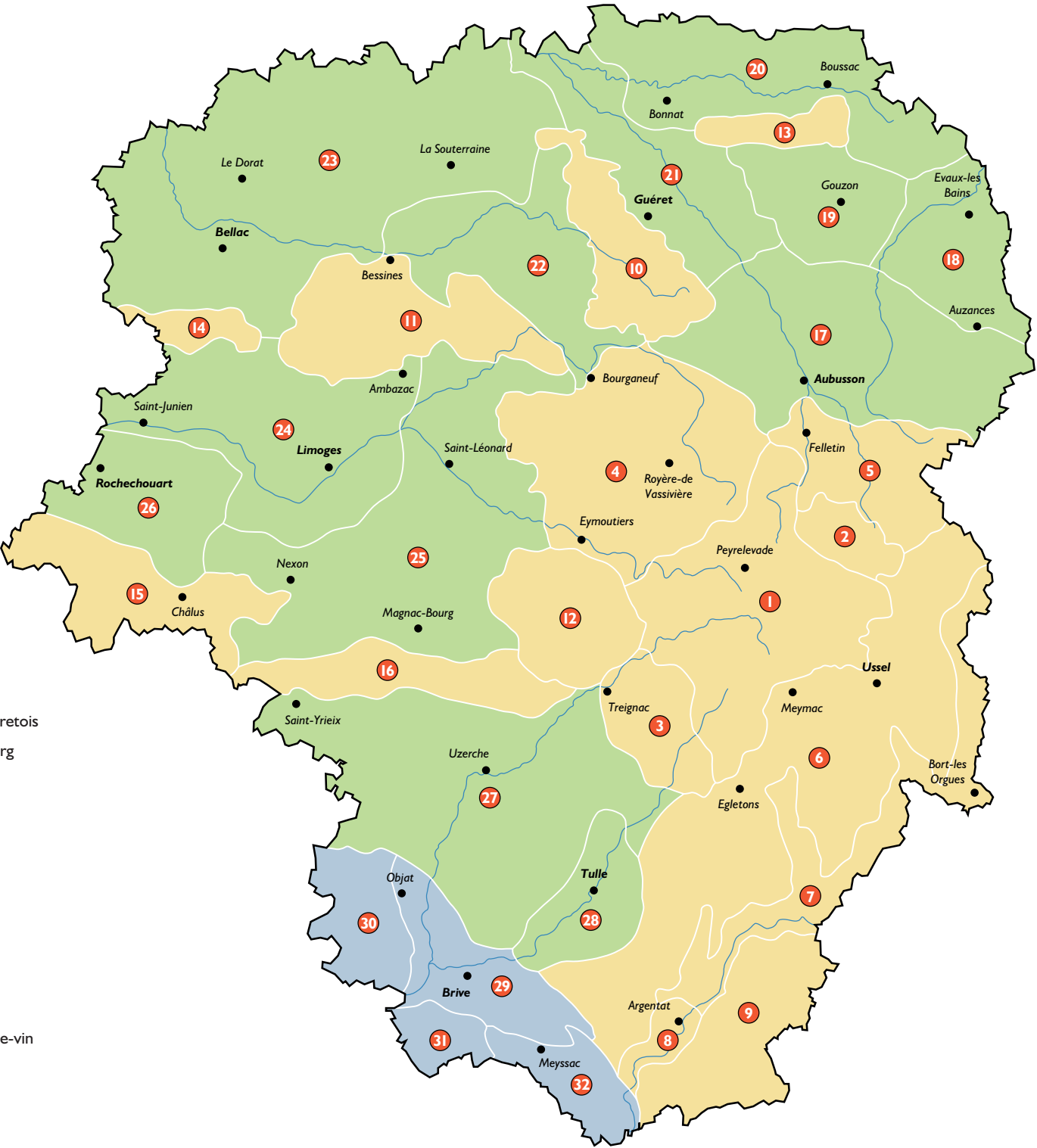
- 1 Le plateau de Millevaches
- 2 Le plateau de la Courtine
- 3 Le massif des Monédières
- 4 Le pays de Vassivière
- 5 Le pays de Crocq / Felletin
- 6 Les hauts plateaux corrèziens
- 7 Les gorges de la Dordogne
- 8 La vallée de la Dordogne
- 9 La Xaintrie
- 10 Le massif de Guéret
- 11 Les monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud
- 12 Le mont Gargan
- 13 Le massif de Toulx-Sainte-Croix
- 14 Les monts de Blond
- 15 Les monts de Châlus
- 16 Les monts de Fayat

Les paysages de campagne-parc

- 17 Les collines d'Aubusson / Bellegarde
- 18 La Basse Combraille
- 19 Le bassin de Gouzou
- 20 Le Bas-Berry et la vallée de la Petite Creuse
- 21 Les gorges de la Creuse et les collines du Guéretois
- 22 Le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand-bourg
- 23 La Basse-Marche
- 24 Limoges et sa campagne résidentielle
- 25 Les collines limousines de Briance-Vienne
- 26 Le plateau de Rochechouart
- 27 Le plateau d'Uzerche
- 28 La campagne résidentielle de Tulle

Les paysages de la marge aquitaine

- 29 Brive et ses environs
- 30 Le pays des buttes calcaires et des terres lie-de-vin
- 31 Le causse corrèzien
- 32 Le bassin de Meyssac



UN FONDU-ENCHAINE DOMINANT

Une des grandes caractéristiques des paysages du Limousin vient des changements graduels par disparition ou apparition d'un élément. Ainsi, les limites sont souvent un peu floues, difficiles à tracer : on

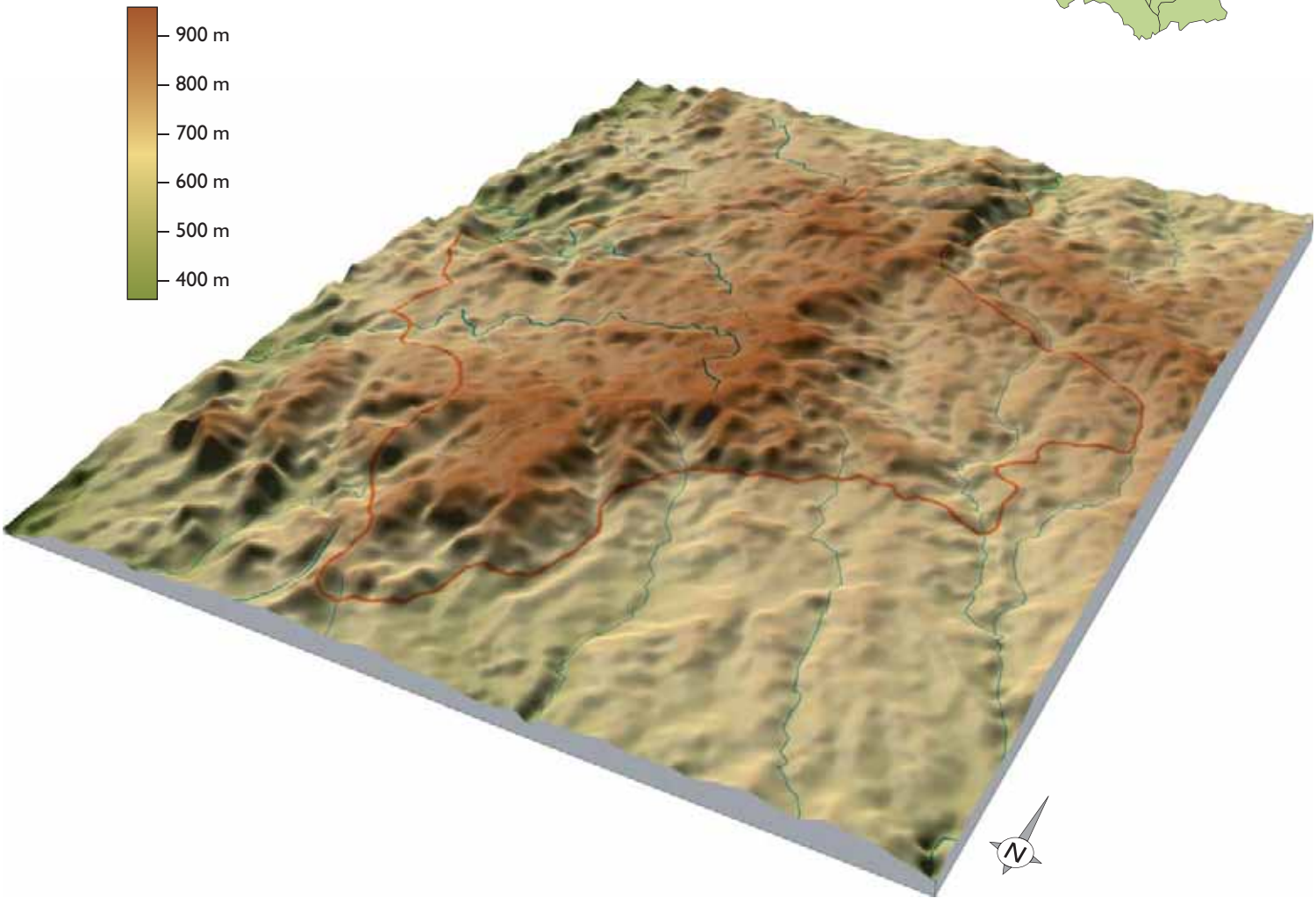
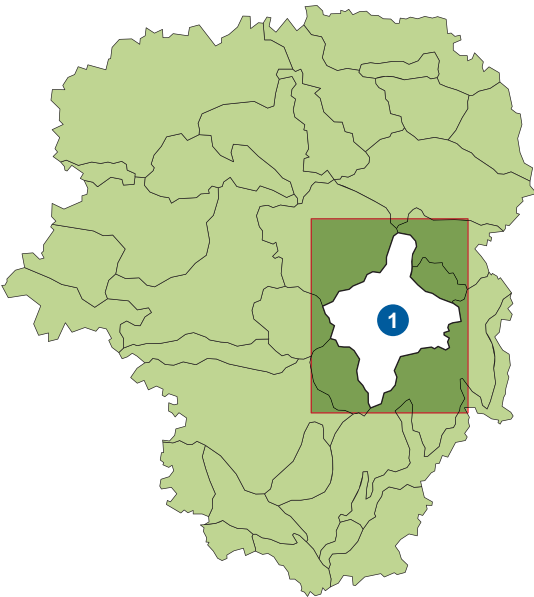
peut parler, en reprenant le vocabulaire cinématographique, de transitions de type fondu-enchaîné. Il est difficile de traduire ce phénomène cartographiquement puisqu'une ligne traduit une limite précise. Ici, nous avons choisi d'opposer les limites franches à celles où le passage d'une unité à l'autre est plus progressif.



I. Les unités de paysages de la montagne

- Les unités se différencient entre elles selon plusieurs critères :
- les modelés : étagement de plateaux plus ou moins élevés ou plus ou moins creusés par les alvéoles ; collines isolées ou en moutonnement ; présence de vallées en gorges ;
 - la part de la forêt et des résineux ;
 - la part des espaces ouverts (landes humides ou sèches et pâtures) ;
 - la densité de l'habitat et les caractéristiques du bâti.

1 Le plateau de Millevaches



Le plateau de Millevaches, en dépit de ses altitudes comprises entre 800 et presque 1000 mètres ne se présente pas comme une “montagne” au sens classique du terme. Le toit qu’il constitue n’est pas pointu. Il est même plutôt aplani, avec une succession d’épais bombements. L’ensemble dessine, vu d’un point haut, un moutonnement confus, une véritable “mer de collines boisées”.



Un des nombreux panoramas du plateau de Millevaches : “la mer de collines boisées” vue depuis les pentes du Signal d’Audouze (Saint-Sétiens, Corrèze)

Si le regard change d’échelle, en observant les formes d’échelle moyenne, il repère entre les croupes convexe des formes en creux dans une position en apparence désordonnée. Le géomorphologue reconnaît là un modelé classique en moyenne montagne granitique, les modelés en alvéoles. D’après B.Valadas reprenant A. Godard (1983-84), l’alvéole est une cuvette évasée, aux contours sinueux, de quelques centaines de mètres d’ampleur, associant un fond plat hydromorphe, un replat traditionnellement cultivé en bas de pentes et des versants formant une cloison périphérique. Le plateau de Millevaches est ainsi troué de plusieurs centaines d’alvéoles “qui se disposent fréquemment en chapelet le long des hautes vallées comme celle de la Vézère”.

Même si les reliefs ne sont pas très marqués, de larges horizons arrondis se dégagent chaque fois que les pâtures et les landes à bruyère prennent le pas sur la forêt. L’agriculture moderne, redessinant de grandes parcelles, conforte cette impression d’espace. “C’est un pays où l’on respire”.



Les horizons arrondis du plateau de Millevaches

Bien qu’abondante, l’eau des torrents et des rivières se dissimule au regard. Elle est piégée dans les fonds d’alvéoles où elle alimente des tourbières à sphaignes ou de simples zones humides à joncs. Ces landes humides, milieux ouverts, sont de plus en plus colonisées par les bouleaux et les saules.

Sur les pentes bien drainées et le sommet des collines, la bruyère aux couleurs mauves et roses en été domine la végétation des landes sèches. Autrefois créées et entretenues par le pâturage des moutons, ces landes sont en cours de raréfaction et souvent reboisées. Elles constituent des paysages reliques, alors qu’elles couvraient l’essentiel du plateau il n’y a guère plus de cent ans. C’est le recul de l’élevage ovin et l’exode rural qui expliquent la disparition rapide de cette lande au profit de la forêt.



Le Longeyroux (sources de la Vézère) : un fond d’alvéole occupé par une tourbière qui contient plusieurs espèces protégées (Corrèze)



Quelques grandes parcelles agricoles ouvrent le paysage (secteur de la haute Vézère, Corrèze) : prairie cultivée au premier plan, lande au second et “mur” forestier comme horizon

La forêt occupe aujourd’hui largement l’espace (un tiers, parfois les deux tiers sur quelques communes), colonisant depuis quelques décennies les landes sèches et les zones humides jusqu’aux abords des villages qui se retrouvent enfermés.



Enfermement du paysage autour du clocher de Millevaches (Corrèze). La seule ouverture est celle de la route

Introduits massivement depuis 50 ans, les résineux deviennent largement dominants, renforcent l’impression de montagne et assombrissent les ambiances forestières. Dès que l’on se trouve en position dominante, on a l’impression d’être entouré par une “mer boisée”.

Le hêtre reste malgré tout présent. Des alignements magnifient encore souvent le bord des routes.



Alignement de hêtres, ici autour de la D 69, entre le hameau de La Villeneuve (Rempnat, Haute-Vienne) et la Villedieu (Creuse)

Des murets de pierres sèches dessinent l'espace ouvert en délimitant les parcelles ; ils témoignent des efforts qu'il a fallu déployer pour mettre en valeur des sols pierreux et pauvres. Ils peuvent être accompagnés de hêtres isolés, parfois d'épicéas en alignement, figure originale propre au plateau de Millevaches.



Paysage du plateau de Millevaches avec muret en premier plan (vue prise aux abords de Millevaches, Corrèze)

Le bâti, toujours de qualité, est construit en granite clair, de beige à rosé selon le niveau d'oxydation des cristaux et couvert, le plus souvent, d'ardoises, parfois de tuiles (Creuse). Le chaume ne subsiste plus que très rarement. Quant aux églises, elles présentent un volume simple agrémenté d'un clocher-mur en façade.



Le clocher-mur de l'église de Tarnac (Corrèze)

Quelques enjeux de paysage

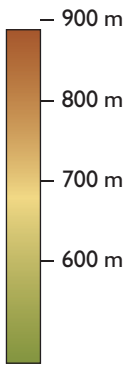
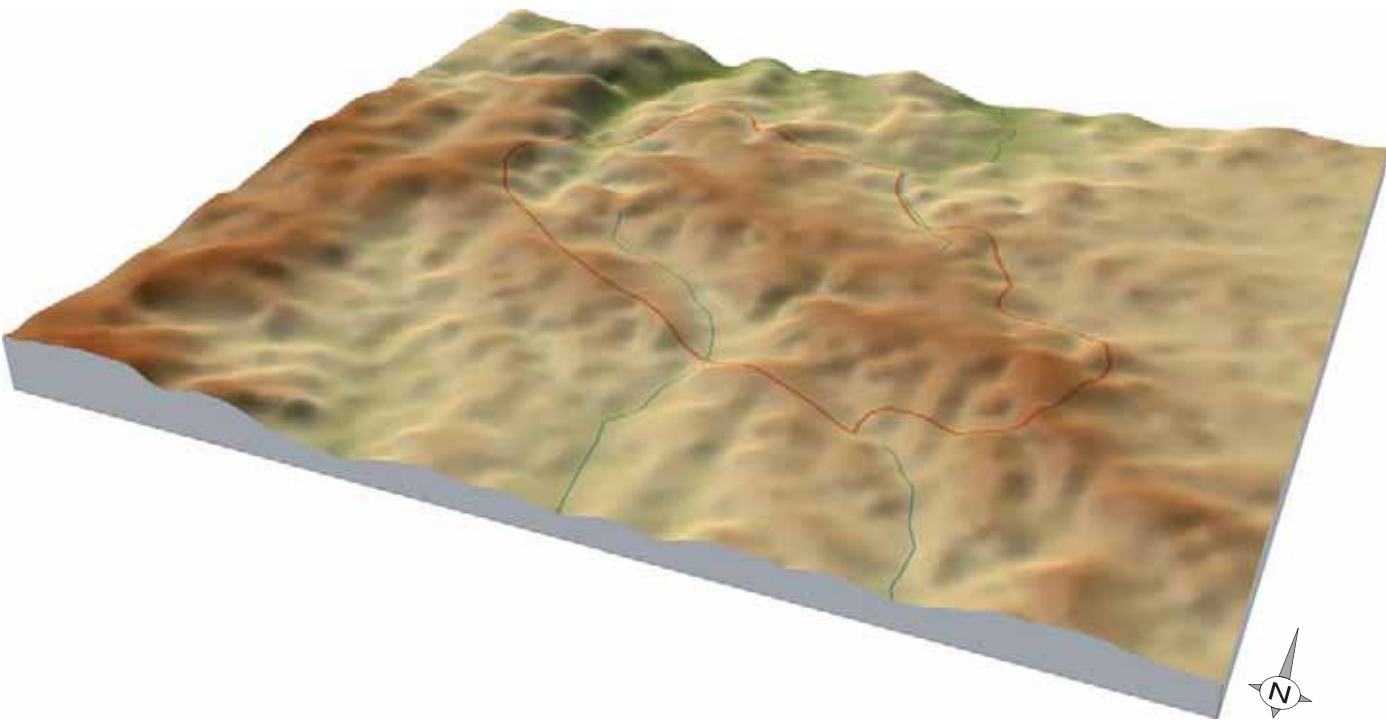
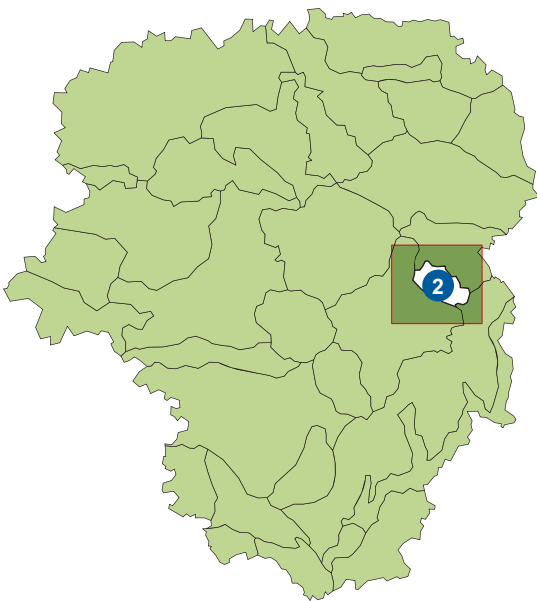
Enjeux principaux

- **Espaces ouverts** : préservation et reconquête dans les fonds de vallons et d'alvéoles, et surtout aux abords des villages et sur quelques sommets (ce qui implique la présence d'une agriculture active, le respect d'un équilibre agriculture / forêt et des changements progressifs d'affectation dans le cadre de la réglementation des boisements)
- **Forêt** : conservation d'un équilibre feuillus / résineux
- **Lande** : préservation impérative de l'existant et encouragement à la reconquête (dans le cadre d'une politique de gestion et d'occupation pastorale)

Autres enjeux

- **Murets de pierres sèches** : préservation et gestion, au moins de tous ceux qui accompagnent les espaces publics comme les routes, les chemins,...
- **Patrimoine bâti** : préservation
- **Alignement d'arbres** : préservation, gestion et renouvellement des alignements de hêtres

2 Le plateau de la Courtine



Le plateau de la Courtine prolonge celui de Millevaches vers l'est. La roche n'est plus granitique mais métamorphique (gneiss). L'érosion a mis en valeur un plateau massif découpé par des vallées profondes. Avec des altitudes élevées, ondulant entre 800 et 900 mètres, ce plateau ouvre des larges vues sur l'Auvergne, le Puy-de-Dôme et le massif du Sancy.

La faiblesse ancienne de l'occupation humaine explique en partie le positionnement d'un camp militaire de 6 000 hectares.

Cette unité présente un paysage forestier particulier : entre les deux pare-feux périphériques alternent landes tourbeuses, hêtraies et pinèdes ; il s'agit pour l'essentiel d'accru forestières qui ont poussé et vieilli d'une façon désordonnée.

Les villages, en périphérie du camp, sont peu peuplés et la densité est aujourd'hui inférieure à 10 hab. / km². Les espaces ouverts se concentrent sur les replats et dans quelques fonds humides étirés le long des ruisseaux.



Vue sur le plateau de la Courtine depuis le camp de Feniers-Clairavaux (902 mètres d'altitude). A l'horizon, le Puy de Sancy et le Puy de Dôme. Lande envahie par la fougère au premier plan (Creuse)

Quelques enjeux de paysage

Ils ne concernent que la bordure occidentale dans la mesure où, à l'intérieur du terrain de manœuvre, l'évolution est dépendante de l'utilisation militaire.

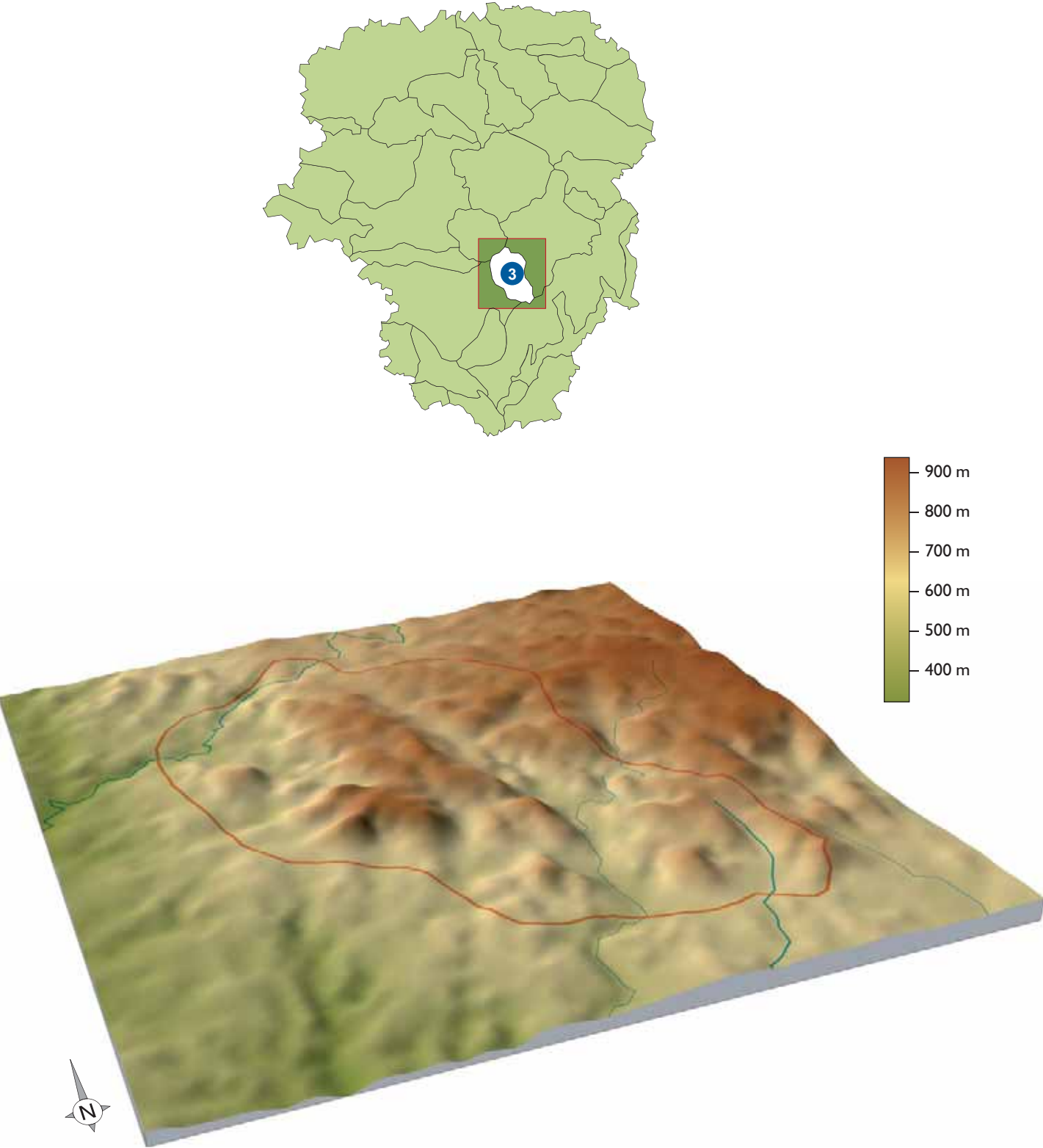
Enjeux principaux

- **Espaces ouverts** : préservation et reconquête dans les fonds de vallons et d'alvéoles et surtout aux abords des villages et sur quelques sommets (ce qui implique la présence d'une agriculture active, le respect d'un équilibre agriculture / forêt et des changements progressifs d'affectation dans le cadre de la réglementation des boisements)
- **Forêt** : conservation d'un équilibre feuillus / résineux
- **Lande** : préservation impérative de l'existant et encouragement à la reconquête (dans le cadre d'une politique de gestion et d'occupation pastorale)

Autres enjeux

- **Patrimoine bâti** : préservation

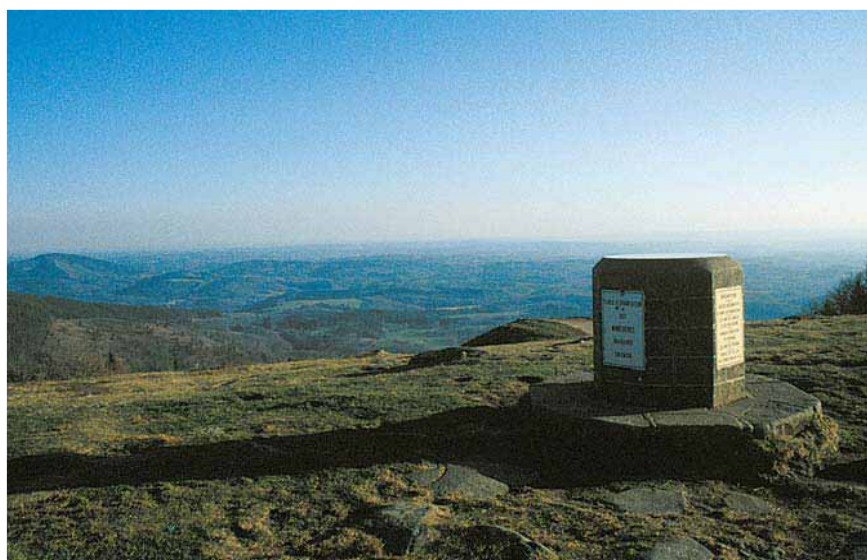
3 Le massif des Monédières



Atteignant 908 mètres d'altitude au Suc au May et 919 mètres au Puy des Monédières, le massif des Monédières domine nettement, de 300 mètres environ, les plateaux corréziens situés plus à l'ouest. De loin, on voit émerger les dos arrondis des sommets qui se succèdent comme des vagues boisées. Cette émergence est une des plus lisibles de la montagne limousine.



Les vagues boisées des Monédières



Vues immenses sur les plateaux corréziens, depuis le Suc-au-May (Chaumeil, Corrèze)

De près, c'est au cirque de Freysselines que le contact entre le plateau d'Uzerche et la montagne est le plus saisissant. Le contraste dans les altitudes et les formes s'explique par le contact entre deux types de matériaux rocheux inégalement résistants : des granites pour la montagne, des roches métamorphiques plus facilement altérables pour le plateau.

Le modelé en alvéoles prend ici des formes particulièrement expressives même si le boisement tend aujourd'hui à les altérer.

Le village de Freysselines est blotti au fond d'un vaste amphithéâtre, ouvert vers l'ouest.

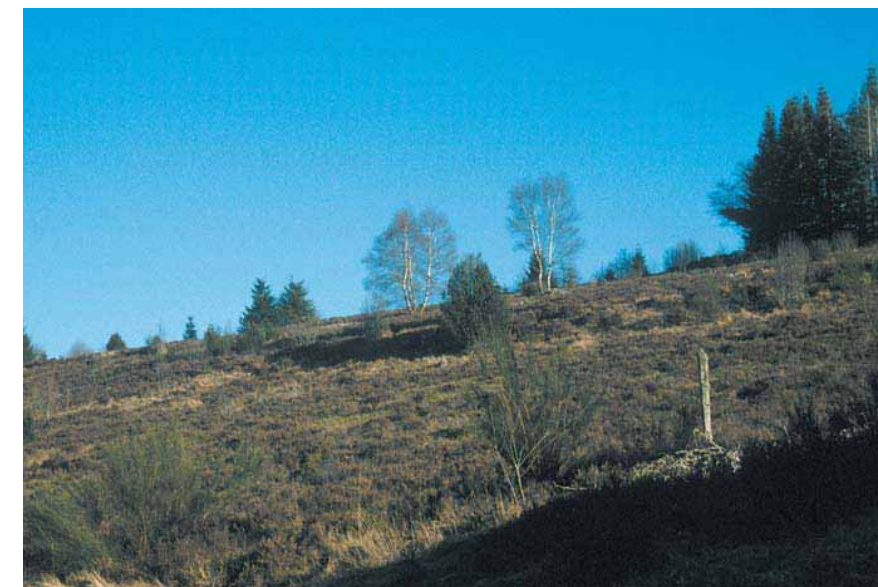


Le dos arrondi et boisé du Suc-au-May (Corrèze) vu depuis l'ouest

Les Monédières forment la proue sud-ouest de la montagne limousine et, lorsqu'elles sont dégagées et couvertes de landes, comme une partie du Suc-au-May, elles offrent des panoramas parmi les plus vastes de la région. Les landes, espaces ouverts reliques, jouent un rôle essentiel pour la perception de ces panoramas et pour la diversité des ambiances et des milieux.



Les Monédières entre Grandsaigne et Lestards (Corrèze) : belle forme en alvéole ; les sommets et les pentes se couvrent d'arbres



Les landes des Monédières (Corrèze) : leur altération par une végétation arbustive spontanée et désordonnée est bien visible ; sauvegarder cette formation végétale basse devient un enjeu fort

La forêt domine largement l'espace, colonisant les sommets, les pentes, les fonds, voire les abords immédiats des villages. Hêtres, bouleaux et résineux forment l'essentiel des peuplements. Par endroits, la tempête de décembre 1999 a cassé net les résineux, comme des allumettes.



Les dégâts de la tempête entre Chaumeil et Lestards (Corrèze) : volis dans une plantation d'épicéas ; heureusement il s'agit d'un paysage temporaire

L'habitat, comme partout dans la montagne limousine est de belle qualité ; construit en granite et couvert d'ardoises, parfois de lauzes. Quelques toits de chaumes peuvent s'observer, comme celui de l'église de Lestards.



Chaumeil, au pied du Puy Lajarrige, dans les Monédières (Corrèze)



Treignac aux portes des Monédières et du plateau d'Uzerche (Corrèze)

Quelques enjeux de paysage

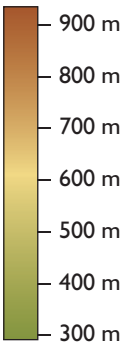
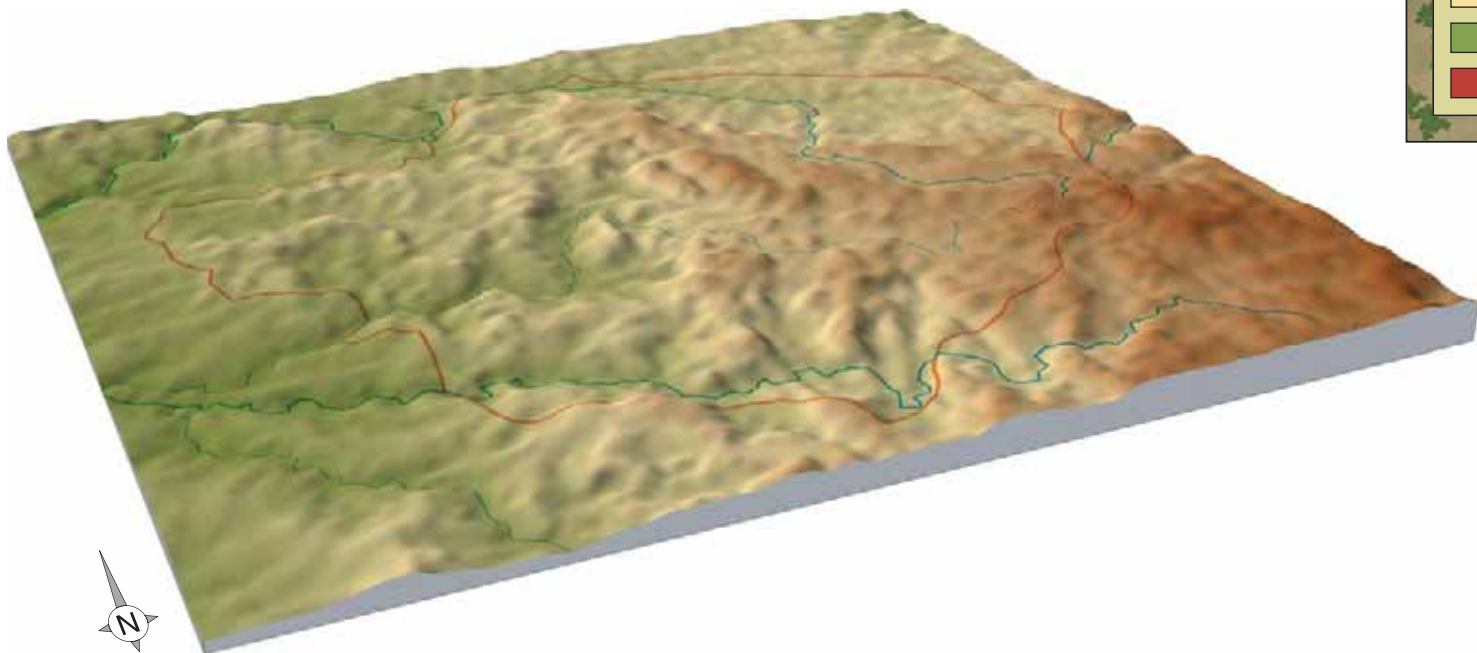
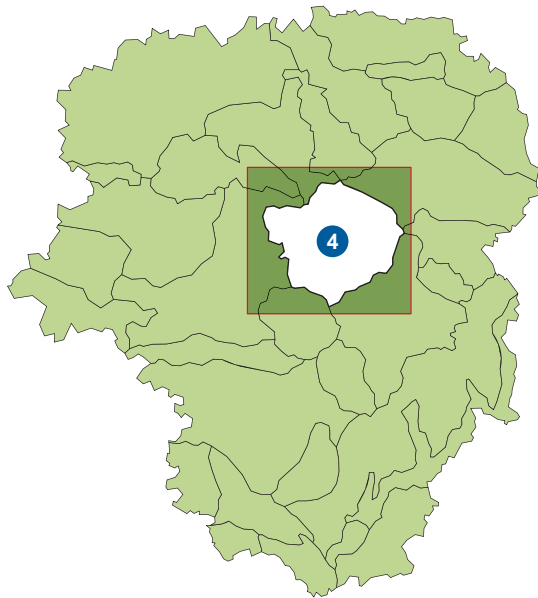
Enjeux principaux

- **Espaces ouverts** : préservation et reconquête dans les fonds de vallons et d'alvéoles et surtout aux abords des villages et sur quelques sommets (ce qui implique la présence d'une agriculture active, le respect d'un équilibre agriculture / forêt et des changements progressifs d'affectation dans le cadre de la réglementation des boisements)
- **Forêt** : amélioration des peuplements forestiers (dépressage, éclaircies, en favorisant la futaie et le vieillissement des peuplements)
- **Lande** : préservation impérative de l'existant et encouragement à la reconquête, en privilégiant les sommets et notamment ceux qui font partie du patrimoine culturel local, tels le Suc-au-May (dans le cadre d'une politique de gestion et d'occupation pastorale)

Autres enjeux

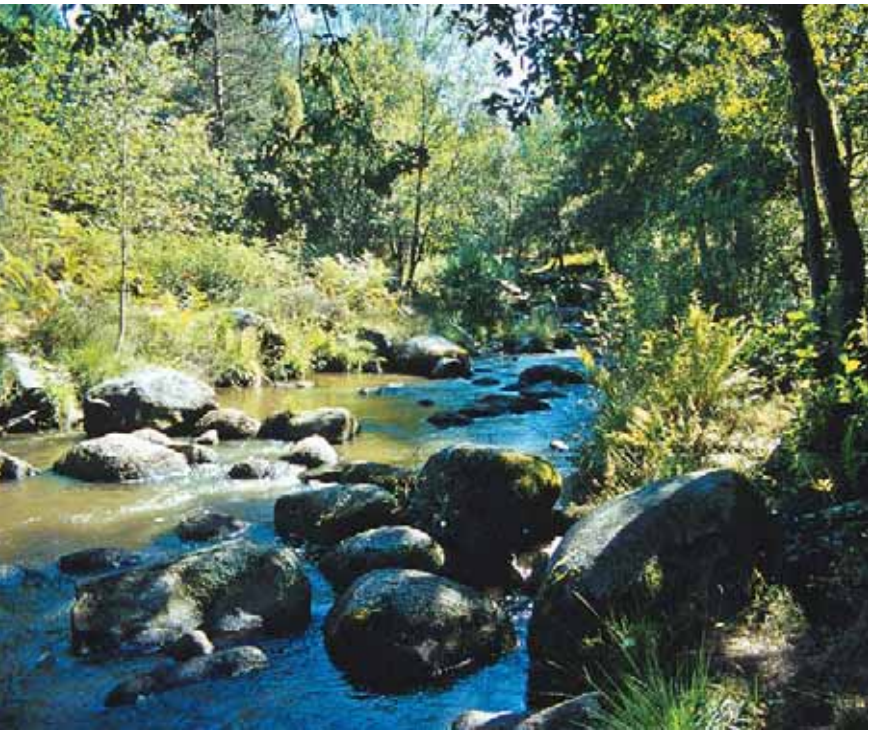
- **Patrimoine bâti** : préservation
- **Murets de pierres sèches** : préservation et gestion (au moins de tous ceux qui accompagnent les espaces publics : routes, chemins,...)

4 Le pays de Vassivière



En contrebas du plateau de Millevaches, le pays de Vassivière, dont les altitudes varient entre 500 et 800 mètres, forme la terminaison nord-occidentale de la montagne limousine.

Le plateau sur lequel le granite affleure presque partout a été découpé en alvéoles aux formes bien dessinées. L'altération différentielle se lit à toutes les échelles depuis les grands ensembles de modelés (alvéoles) jusqu'aux formes de détail comme les chaos rocheux qui accidentent les fonds de vallées et les lits des rivières (la Rigole du Diable sur le Taurion).



La Rigole du Diable : chaos rocheux dans le lit du Taurion (Royère-de-Vassivière, Creuse)

Le paysage est plus fermé que sur les hauteurs du plateau de Millevaches. Les sommets, tout comme les fonds humides, se sont largement couverts, au cours des dernières décennies, d'une végétation arbustive foisonnante. Le paysage agricole ne laisse plus que de grandes clairières. Les friches où le bouleau, le saule et le pin rivalisent de dynamisme, occupent encore une place importante dans le paysage. Mais ce qui l'emporte, ce sont les plantations forestières de tous âges exclusivement dominées par les résineux (épicéas et douglas accompagnés de mélèzes, sapins pectinés, ...). L'exubérance de la végétation tient à l'abondance des précipitations (plus de 1 000 mm / an), à leur répartition dans l'année, à la longueur de la saison végétative (6 mois) et à la qualité des sols (bruns acides bien filtrants). Ce sont ces caractères biogéographiques qui font que l'on parle parfois de "croissant fertile forestier" pour désigner ce secteur.



Le lac de Vassivière (Haute-Vienne, Creuse)

Les lacs artificiels qui émaillent le pays forment de précieuses "parcelles de lumière" dans ce moutonnement presque continu de forêts et d'arbres. Ceux de Faux-la-Montagne, de Lavaud-Gelade et surtout de Vassivière sont les plus grands et les plus visibles, mais d'autres plus petits, voire des étangs, plus discrets, trouent la toison forestière ça et là.

Ces lacs qui attirent des pratiques ludiques de plage, baignade, canotage, pêche, dessinent des paysages accueillants lorsqu'ils s'entourent d'espaces ouverts, fauchés ou pâturés. De visibles efforts d'ouverture ont été entrepris autour du lac de Vassivière, dégagant des perspectives sur l'eau à travers les arbres et sur les puys alentour quelquefois couverts de landes.



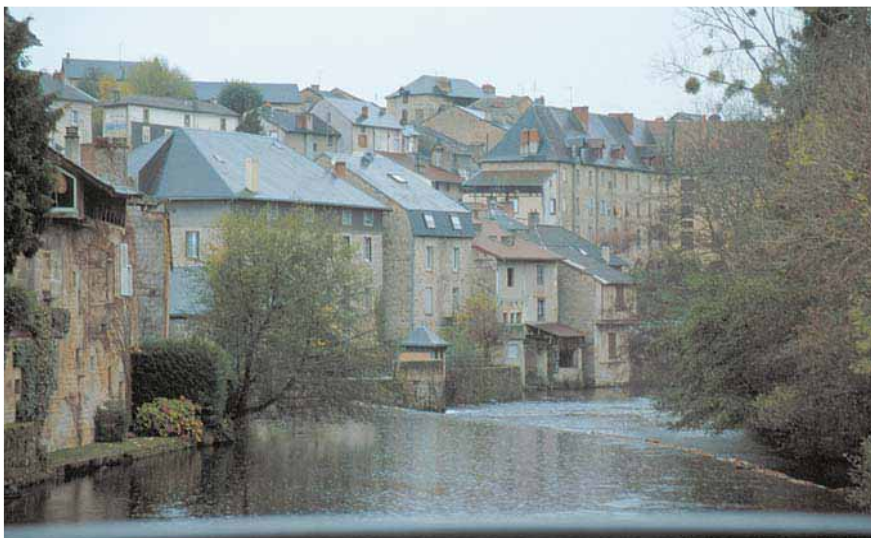
Petit étang, près de fonds humides et croupes boisées



Le lac de Faux-la-Montagne (Creuse)

Dans ce vaste pays fortement déserté par les hommes et envahi par les arbres, la présence du Centre National d'Art et du Paysage, dans l'île de Vassivière, constitue une grande originalité, capable de rassembler, malgré le relatif éloignement du lieu, des milliers de visiteurs chaque année, attirés par les installations in situ des artistes et par les expositions temporaires.

Le bâti de grande qualité est marqué par le granite et l'ardoise. Désormais, de nouveaux arrivants redonnent vie aux villages.



La Vienne à Eymoutiers, aux portes du pays de Vassivière (Haute-Vienne)



Royère-de-Vassivière (Creuse) : beauté des constructions en granite



Une oeuvre en pierre de Goldsworthy au Centre d'art contemporain, sur l'île de Vassivière (Haute-Vienne)

Quelques enjeux de paysage

Enjeux principaux

- **Espace ouvert** : préservation et reconquête dans les fonds de vallons et d'alvéoles et surtout aux abords des villages et sur quelques sommets (ce qui implique la présence d'une agriculture active, le respect d'un équilibre agriculture / forêt et des changements progressifs d'affectation dans le cadre de la réglementation des boisements)
- **Forêt** : amélioration des peuplements forestiers (dépressage, éclaircies, en favorisant la futaie et le vieillissement des peuplements)

Autres enjeux

- **Patrimoine bâti** : préservation forte
- **Murets de pierres sèches** : préservation et gestion (au moins de tous ceux qui accompagnent les espaces publics : routes, chemins,...)